

## « La préservation des cultures LGBT est un devoir de mémoire »

Situé en banlieue parisienne, le Conservatoire des Archives et des Mémoires Homosexuelles, créé en 2002, dispose d'un stock d'archives riche et divers. Une collection commencée il y a bientôt trente ans, sans aide publique. Entretien avec Hoang Phan, président de l'Académie.

### Quels sont les rapports entre l'Académie Gay & Lesbienne et le Conservatoire des archives et des mémoires homosexuelles ?

Le Conservatoire est le centre d'archives géré par l'association Académie Gay & Lesbienne officialisée en mars 2001. Notre Conservatoire est là pour permettre le recueil de tout ce que les gens ne veulent ou ne peuvent plus garder : déménagement, grand débarras par exemple.

### Comment le Conservatoire des archives et des mémoires homosexuelles est-il financé ?

Sans aucune subvention. Les activités au sein du Conservatoire, telles que la collecte, l'acquisition et le classement des archives, sont assurées par ses membres bénévoles. Les acquisitions de matériel, les frais de déplacement pour la collecte de documents, la promotion de l'association, et la participation à des salons sont autofinancés. Nous sommes également aidés par nos proches et de fidèles donateurs.

### Combien de documents sont-ils ainsi stockés dans vos rayons ?

Le Conservatoire possède une importante collection d'archives d'environ 20 000 documents qui reflètent toute la diversité des expressions artistiques et/ou socioculturelles des artistes, créateurs, associations, organisations, établissements, médias LGBT. Nous comptons ainsi plus de 600 titres de magazines, plusieurs centaines de livres et une centaine de catalogues, guides, plans, calendriers, etc...

### Le Conservatoire est-il un endroit accessible au public ?

Actuellement, nous offrons plus un lieu de conservation d'archives qu'un salon de lecture car nous manquons de moyens pour assurer des permanences. Cela dit, il suffit de prendre rendez-

vous pour venir consulter sur place. Pour les questions pointues, nous orientons les personnes vers des organismes plus adaptés.

### Effectuez-vous une sélection des documents qui feront partie des archives ?

Nous ne faisons pas de distinction entre documents importants ou pas, rares ou pas, payants ou gratuits. Toutes ces créations ont contribué, à leur façon, à enrichir et à affirmer les identités socioculturelles des minorités LGBT dans une société plus souvent répressive que tolérante. **Nous sauvegardons donc tout ce que nous pouvons collecter, même les flyers, plans, affiches qui sont des traces de la vie quotidienne.** Seuls les documents à caractère pédophile sont écartés. La préservation des cultures LGBT est un devoir de mémoire pour chacune et chacun. Prolonger la contribution citoyenne apportée à tour de rôle par les générations passées et actuelles en faveur de l'affirmation de ces identités, et de la lutte contre l'homophobie, est un bénéfice collectif.

### Quels sont les principaux soucis que vous rencontrez au quotidien ?

Suite à l'affluence de nouveaux documents qui enrichissent nos archives, les étagères débordent. Nous avons tenté en vain d'obtenir ou de louer un local dans Paris auprès des pouvoirs publics. A part les lettres de félicitations et de soutien, aucune mesure concrète n'a, à ce jour, satisfait notre demande.

*Vous pouvez apporter votre soutien financier et/ou envoyer vos documents à l'Académie Gay & Lesbienne BP 28 94402 Vitry sur Seine cedex.*

F.C.



# Genres!

Lettre d'info du CGL Paris - **Mai 2004**

Ouvert du lundi au samedi  
de 16h à 20h - 3, rue Keller  
BP 255 - 75524 Paris Cedex 11  
tél. : 01 43 57 21 47  
Fax : 01 43 57 27 93  
www.cglparis.org  
contact@cglparis.org

## Dans ce numéro :

- « La préservation des cultures  
LGBT est un devoir de mémoire »
- Homophobie : l'éducation à la  
sexualité comme moyen de  
prévention
- Ecoles-ghetto pour étudiants LGBT

## Directeurs de la publication :

Dominique Boren et Claude Chantereaux

## Chargée de communication au CGL :

Marie-Lys Moulin

## Coordinateur de la rédaction de Genres :

Patrick Innocenti

**Rédaction** : Magali Albou,  
Fatima Chaaban, Jean-Pierre  
Gruest, Benjamin Jérôme, Pierrick  
Le Bourdieu, Fanny Ley, Massimo  
Prearo, Luc Vepori

**D**u vert pour du blanc à Bégles et beaucoup de bonheur !  
C'est le tableau que les médias ne manqueront de nous  
dresser du prochain premier mariage « homo » de l'héxagone,  
prévu le 5 juin pour être célébré par Noël Mamère.

Pour sûr qu'il sera suivi du noir de la justice tant cette première  
union à peine célébrée est déjà condamnée à devoir périr par  
les foudres de la Loi.

Admettons-le, le feuilleton du mariage « homo », qui devrait  
connaître nombre d'épisodes (ô joie!), est quand même moins  
lugubre que les annonces sur la « secu » en péril, le plan canicule  
2004 (y a intérêt à ce que l'été soit chaud!) ou le bouillon US  
en Irak?...sauf à considérer qu'une fois de plus, en entendant le  
refus catégorique des uns et la prudence des autres, les citoyens-  
citoyennes LGBT de ce beau pays sont voués à ne pas avoir les  
mêmes droits que le reste de la population.

Or, obtenir le droit de se marier pour les couples de personnes  
de même sexe (biologique ou non) est une revendication légitime  
pour ceux et celles qui veulent donner à leur couple cette forme  
d'union et pour l'ensemble des populations LGBT au nom du  
principe de l'égalité des droits. Une réforme législative du  
mariage est donc impérativement nécessaire mais pas  
suffisante, si ce même principe d'égalité ne s'impose pas  
également, et sans être limitatif, pour la parentalité, l'adoption,  
les successions ?..

Vaste chantier en perspective pour tous ceux et celles qui ont à  
coeur de mettre enfin un terme aux discriminations légales dont  
sont victimes les populations LGBT! Le CGL Paris bien sûr est prêt  
à se relever les manches.

*Dominique Boren*